

CONSEIL INTERNATIONAL  
du  
SPORT MILITAIRE  
-----

2

PROCES VERBAL

de la 1ère Assemblée Générale du Conseil  
International du Sport Militaire (Vichy -  
1er Septembre 1948).

-:-:-:-:-

I. - OUVERTURE de l'ASSEMBLEE GENERALE -

La séance est ouverte à 9 h. à l'Hotel de Ville de  
VICHY par le Général CHASSIN (France).

Sont présents les délégués des armées ci-après :

BELGIQUE - DANEMARK - FRANCE - HOLLANDE - LUXEMBOURG -  
SUEDE.

Le Général CHASSIN salue la présence parmi l'Assem-  
blée d'une nouvelle affiliée :

La SUEDE représentée par le Général DYRSSEN.  
Il remercie tous les autres délégués de leur présence.  
Il espère que le C.I.S.M. contribuera à élargir et à  
consolider l'entente entre toutes les armées, exprimant  
en même temps combien les militaires sont attachés à la  
Paix. Il se réjouit des résultats déjà obtenus et est  
également heureux de constater que les Gouvernements  
encouragent les sports aux Armées. Il remercie enfin le  
Comité des Fêtes de VICHY.

Le Général cède ensuite la présidence au Commandant  
DEBRUS (France), président du C.I.S.M. qui aborde immé-  
diatement son tour d'horizon :

II. - TOUR d'HORIZON du PRESIDENT -

a) - Historique

Il y a 3 ans naissait à Francfort le conseil des  
Sports des Forces Alliées dû à l'initiative des améri-  
cains. Enthousiasme, euphorie de la victoire, il y avait  
de l'argent, on ne regardait pas trop aux dépenses,  
effectifs nombreux - 12 Nations adhéraient au Conseil  
Interallié. Puis vint une période difficile. Les Russes,  
Les Polonais, les Tchèques disperurent. Les Anglais et  
les Américains démissionnèrent à leur tour en invoquant

..../...

la diminution de leurs effectifs mais heureusement ceux qui restaient, fidèles à l'idée, décidèrent de poursuivre l'oeuvre entreprise et de transformer le Conseil Interallié en un Conseil International du Sport Militaire.

b) - Chemin parcouru depuis 6 mois

- Dans le domaine sportif et malgré de sérieuses difficultés, toutes les manifestations envisagées ont été maintenues. Fait très encourageant et qui met bien en évidence l'esprit qui anime le C.I.S.M., toutes les Armées, même les moins favorisées sous le rapport des effectifs et des moyens, ont payé de leur personne pour le succès commun.
- Sous le rapport des affiliations nouvelles, le Président exprime la déconvenue causée par l'absence de la délégation norvégienne qu'il espère n'être qu'accidentelle.

Il salue l'adhésion de la Suède, représentée par le Général DYRSSEN qui jouit dans les milieux sportifs d'une très grande autorité.

- Dans le domaine de l'organisation il remercie le Colonel CHOME d'avoir bien voulu accepter la direction du secrétariat permanent, assurant ainsi la stabilité du C.I.S.M. qui bénéficiera en même temps de la longue expérience militaire et sportive du Colonel.
- Le Président salue enfin la présence au Général CHASSIN, un Chef agissant, et il le remercie pour tout ce qu'il a déjà fait pour le sport militaire et pour le C.I.S.M.

c) - L'Avenir -

Dans ce domaine, une nécessité absolue s'impose au C.I.S.M. s'il veut assurer définitivement son existence:

- "Progresser" c.à d. - augmenter le nombre des affiliés par des mesures appropriées que les délégués auront à étudier en détail.
- assurer à coup sûr le succès des manifestations internationales militaires, d'abord en en réduisant le nombre et en se limitant aux plus populaires, pour tenir compte des difficultés financières actuelles, ensuite, en faisant un effort particulier auprès des organes de Presse.

.... / ...

A ce sujet, il est à noter que l'affiliation d'une Armée n'entraîne pas sa participation obligatoire à toutes les compétitions du C.I.S.M. et que, par conséquent, chacun peut toujours agir en fonction des moyens dont il dispose.

- Le Président souligne ensuite la difficulté du rôle qui incombe aux Nations organisatrices et attire l'attention des participants sur la nécessité d'aider ces Nations dans la plus large mesure possible, notamment en ce qui concerne l'envoi en temps voulu des engagements et de tous renseignements utiles.

d) - Conclusion

Le Président met en relief l'importance des bénéfices que les différentes Armées peuvent retirer des activités du C.I.S.M.

- D'abord : Profitable émulation sportive entre les unités.
- Ensuite et surtout, occasion d'établir des contacts amicaux :

contacts entre les Etats-Majors sur le plan de l'organisation  
contacts entre les Athlètes sur celui de la compétition

qui permettent aux uns comme aux autres de se mieux connaître, de se mieux comprendre et, par suite, de s'estimer encore davantage.

Le C.I.S.M. a donc ses raisons pour persévérer et réussir dans la voie qu'il s'est tracée.

Le Président termine en remerciant les délégués présents pour la part qu'ils vont prendre aux travaux, le comité des fêtes de Vichy pour l'accueil qu'il a réservé au Conseil dans des circonstances difficiles.

Mr. MOINARD, maire de Vichy entre à ce moment en séance et se réjouit de recevoir dans sa ville le Conseil International du Sport Militaire.

..../...

### III. - AFFILIATIONS -

A/- Le Conseil reçoit l'expression officielle ou la confirmation par les délégués présents de l'affiliation des Armées ci-après :

BELGIQUE  
DANEMARK  
FRANCE  
HOLLANDE  
LUXEMBOURG  
SUEDE.

B/- Communication est ensuite donnée des réponses reçues d'autres Pays :

Canada - Reconnaît l'utilité du Conseil, mais doit s'abstenir du fait de son éloignement.

Gde Bretagne - Situation encore confuse. Il semble que la Gde-Bretagne soit d'accord sur le principe d'une participation, mais il n'existe pas d'organe centralisateur des sports dans l'Armée Britannique, ce qui rend les discussions difficiles.

Le Général CHASSIN signale cependant le bon vouloir des Anglais puisqu'ils ont décidé de participer aux Jeux Internationaux d'Athlétisme de Bruxelles avec une équipe mixte Army-R.A.F. - Navy - Il fait en outre remarquer que la plupart des Armées affiliées au C.I.S.M. participent chaque année au Britania Shield de Londres, il est juste que les Anglais fassent effort pour participer, à leur tour, aux manifestations organisées par d'autres Pays.

Les discussions seront poursuivies pour aplanir les difficultés qui empêchent encore une adhésion complète de la Gde-Bretagne. Le cas échéant, des affiliations séparées seront envisagées pour l'Armée Britannique d'une part, pour la R.A.F. d'autre part.

...../.....

- Etats-Unis - Wasinghton dit oui - le Général CLAY dit non. On fera agir la diplomatie et les attachés militaires. La présence possible de représentants américains aux manifestations de Bruxelles les 3 et 4 Septembre sont par ailleurs un encouragement. (1)
- Norvège - A déclaré devoir se retirer par suite de difficultés budgétaires. A la suite de conversations récentes, il semble cependant que cette décision ne soit pas irrévocable.
- Suisse - Après avoir donné accord de principe, la Suisse a déclaré ensuite ne pouvoir accepter, les règles de participation envisagées à son égard ne lui donnant pas satisfaction, notamment en ce qui concerne l'application éventuelle d'une limite d'âge. Le contact sera repris pour essayer de trouver un terrain d'entente.
- Tchécoslovaquie - Sans nouvelles et cependant elle doit participer au Britania Shield. On tentera une nouvelle démarche.
- Russie - Sans réponse.
- Pologne - Sans réponse.

C/- Nouvelles adhésions

L'Assemblée décide de demander aux Pays ci-après d'adhérer au Conseil :

ITALIE - PORTUGAL - TURQUIE - EGYPTE - IRLANDE - FINLANDE.

Pour les deux derniers Pays cités ci-dessus, les délégués disposeront de 2 mois pour faire connaître les objections éventuelles de leurs Etats-Majors.

..../...

---

(1) Certains renseignements recueillis à Bruxelles après l'Assemblée générale au sujet de l'attitude du Général CLAY sont également plus favorables.

A la suite d'un vote à bulletins secrets, il est décidé de ne pas envisager pour l'instant l'affiliation des Pays ci-après :

ESPAGNE - YOUGOSLAVIE - HONGRIE - ROUMANIE.

IV. - RAPPORT sur la PERIODE ECOULEE DEPUIS la DERNIERE ASSEMBLEE -

Chaque Pays expose les difficultés qu'il a rencontrées dans l'organisation des manifestations qui lui ont été confiées par le C.I.S.M.

En ce qui concerne les frais d'organisation, le Général CHASSIN indique qu'à son avis, nous devons nous évertuer à réduire ces frais au minimum en ne perdant pas de vue que nous sommes militaires. En conséquence, il estime que tous les participants et les officiels peuvent parfaitement comme l'a fait la Hollande être logés dans des bâtiments militaires. Il ne faut pas oublier que le but de nos manifestations est de nous réunir et d'apprendre à nous mieux connaître. Tous les délégués approuvent cette façon de voir.

V. - CALENDRIER 1949 -

Le projet de calendrier est examiné et il est décidé, en principe, ce qui suit :

| Sports                      | Dates envisagées                   | Armée organisée | Observations   |
|-----------------------------|------------------------------------|-----------------|--|
| Ski                         | Vers le 15<br>Février 1949         | France          | Pas de Jeux Internationaux, mais la France se propose d'inviter la Suisse, la Suède et la Norvège à ses Championnats Militaires.   |
| Cross-Country<br>et<br>Boxe | 1 <sup>o</sup> quinz. Mars<br>1949 | Hollande        |  |
| Réunion du Comité Exécutif  | -d°-                               | -d°-            |  |
| Basket-ball                 |                                    |                 | On ne possède pas encore tous les éléments pour prendre une décision. Un contact sera établi avec les Américains. Les Luxembourgeois seraient disposés à organiser le championnat dans un but de propagande. |

|                                      |                                     |               |   |
|--------------------------------------|-------------------------------------|---------------|---|
| Esgrime                              | 2 <sup>o</sup> Quinz. Mai<br>1949   | Suède         | :L'idée d'introduire un<br>:Tournoi pour maitres est<br>:abandonnée. La Suède déci-<br>:dera si les équipes seront<br>:de 3 ou de 4 tireurs. On<br>:tirera Fleuret, épée, sabre<br>:en individuelle et ensuite<br>:dans le même ordre par<br>:équipe afin que les tireurs<br>:puissent avoir un repos<br>:suffisant entre les compé-<br>:titions individuelles et<br>:celles par équipes. |
| Réunion du<br>Comité Exécutif        | -d°-                                | -d°-          |   |
| Natation                             | Août 1949<br>si possible            | Danemark<br>? | :Le Danemark fera connaître<br>:dans un délai de 2 à 3 mois<br>:s'il lui est possible d'or-<br>:ganiser cette manifestation.  |
| Athlétisme                           | Fin Août ou<br>début Septem-<br>bre | France        |   |
| Assemblée<br>Générale du<br>C.I.S.M. | -d°-                                | -d°-          |   |
| Foot-ball                            | Autonome 1949                       |               | :La question sera étudiée à<br>:nouveau au prochain conseil.<br>:La proposition de la Hollan-<br>:de tendant à organiser des<br>:poules de 3 au lieu d'élimi-<br>:natoires directes sera étu-<br>:diée à ce moment.   |

Motocyclisme - La Belgique offre d'organiser un trial motocycliste. Elle enverra à toutes les Armées le règlement selon lequel elle organise son championnat militaire.

...../.....

- Cyclisme - Le président annonce que l'U.C.I. est disposée à organiser un championnat du monde militaire. Discussion générale. On suggère qu'une armée en assure l'organisation car il y a possibilité d'effectuer des recettes importantes. Finalement il est décidé que le président suggérera à l'U.C.I. d'organiser elle-même à condition d'accorder une participation aux bénéfices au C.I.S.M.
- Tir - Non pour le moment.
- Hockey  
Hand-ball - On ne peut provisoirement envisager que des rencontres entre deux armées, ce qui sort des attributions du C.I.S.M.
- Pentathlon  
aéronautique - Le Capitaine PETIT (France) indique les caractéristiques et le but de cette épreuve.
- Yachting - Le président demande si ce sport intéresse certaines armées. La question sera reprise après qu'il aura pu s'entretenir avec le Ministère Français de la Marine. La France, le Danemark et la Suède s'intéresseraient éventuellement à ce sport.

VI. - REGLEMENT des EPREUVES -

- a) - Sur la proposition du Lt BALDEWYNS (Belgique) il est décidé qu'un arbitre officiel sera dorénavant prévu pour certains sports dans chaque délégation.
- b) - La France propose qu'un représentant fédéral et un journaliste puissent également accompagner les équipes. Après discussions il est décidé que les Armées qui désirent agir de la sorte devront s'entendre à ce sujet avec l'armée organisatrice.
- c) - Chaque Pays organisateur continuera d'élaborer le règlement de l'épreuve qu'il organise. Il le communiquera deux mois à l'avance aux autres armées. Un exemplaire sera adressé au secrétaire du C.I.S.M.
- d) - La proposition de faire un classement général par équipes en athlétisme et en natation est repoussée.

...../.....



e) - Prix et récompenses : Il est décidé que les prix décernés à l'issue des compétitions du C.I.S.M. seront constitués par des médailles, comme par le passé. Le modèle actuel sera toutefois abandonné et chaque Armée organisatrice aura désormais le libre choix du modèle qui lui convient.

L'attribution de certificats de participation est maintenue. Un nouveau modèle sera adopté après étude par le Comité Exécutif.

En principe, il ne sera remis ni fanions, ni coupes au cours des compétitions organisées dans le cadre du C.I.S.M.

f) - Challenge coca-kola : Il est décidé de considérer ce challenge comme acquis définitivement à l'athlète KLEIN (Hollande) qui l'a remporté en 1947.

### VII. - FINANCES -

a) - Ressources à la date du 1er Octobre 1948.

| Lieu de dépôt | Somme  | Provenance   | Observations   |
|---------------|--|--|--|
| BELGIQUE      | : 500 frs Suisses<br>: ?                         | : Cotisation 1948<br>: pourcentage J.I.<br>: athlétisme        | : La Belgique fera<br>: connaître le<br>: montant de la<br>: somme revenant<br>: au C.I.S.M. |
| DANEMARK      | : 558 krstdan, 35<br>: 1169 krs , 88             | : Cotisation 1948<br>: Pourcentage tour-<br>: noi foot-bell 48 | :  |
| FRANCE        | : 500 frs Suisses<br>: 20266 frs fran-<br>: çais | : Cotisation 1948<br>: Pourcentage J.I.<br>: Boxe 1948         | : { en cours de<br>: versement.  |
| HOLLANDE      | : 500 frs Suisses<br>: 40 florins                | : Cotisation 1948<br>: Pourcentage J.I.<br>: Natation 1948     | :  |

..../...

| Lieu du dépôt | Somme           | Provenance      | Observations   |
|---------------|-----------------|-----------------|--|
| LUXEMBOURG    | 500 frs Suisses | Cotisation 1948 | Attend instructions du secrétaire général pour effectuer le versement. |
| SUEDE         | Néant           | -               | La Suède ne paie-<br>ra de cotisation<br>qu'à partir de<br>1949.       |

Le Secrétaire Général déterminera la situation exacte de ces dépôts et fera le nécessaire en ce qui concerne les délégations de signature utiles à l'administration financière du C.I.S.M.

b) - Dépenses :

- aucune attribution de subvention ne sera faite tant que le fonds de roulement du C.I.S.M. ne sera pas jugé suffisant. De telles attributions seront envisagées ultérieurement, notamment pour aider les petits Pays à organiser les manifestations qui pourraient, sans cela, leur paraître trop lourdes.
- Le Colonel CHOME assurant bénévolement ses fonctions de secrétaire général, il est décidé qu'il aura droit au remboursement intégral de tous les frais qui pourraient lui être occasionnés par le C.I.S.M. (frais de déplacement, d'administration, de correspondance, etc...)

e) - Cotisation et taux de prélèvement sur les recettes :

Maintenus sans changement pour 1949 :

- cotisation : 500 frs Suisses
- prélèvement C.I.S.M. : 10 %

.../...

VIII. - MODIFICATIONS aux STATUTS - Néant -

Pour l'avenir il est demandé aux délégués de transmettre au secrétaire leurs propositions 3 mois avant la réunion afin de pouvoir les faire figurer à l'ordre du jour.

NOTA : Une erreur d'impression s'est glissée dans le fascicule "Statuts et règlements du C.I.S.M." - Page 17 de ce fascicule - § Finances - 3° - 4° et 5° lignes.

Au lieu de :

" Les redevances seront payables..... etc.....

Lire :

" Les cotisations seront payables dans la monnaie de chaque Pays selon le cours du franc suisse au ler Avril de chaque année".

IX. - MODE de TRANSMISSION des INVITATIONS et des ENGAGEMENTS

Des invitations officielles particulières pour chaque manifestation sont indispensables pour permettre aux Officiers intéressés d'obtenir les autorisations ou ordres de mission nécessaires. Ces invitations seront adressées directement aux Pays intéressés par la Nation organisatrice. Copie devra en être adressée au secrétaire général à titre d'information.

Il devra en être de même pour les engagements.

Pour les uns, comme pour les autres, des délais très larges devront être adoptés.

X. - ECHANGES d'IDEES en MATIERE d'EDUCATION PHYSIQUE et de SPORTS.

(Belgique)

Le Lieutenant MOLLET propose que l'on envisage :

1°/- des échanges de règlements et de documentation,

2°/- des échanges de moniteurs,

3°/- que les grands congrès sur les questions E.P. soient suivis par les militaires.

...../...

Ces suggestions seront étudiées par les délégués mais dès maintenant la lère d'entre elles devra retenir l'attention de tous car elle peut être de réalisation immédiate.

XI. - ELECTIONS et RENOUELEMENT des OFFICIELS -

a) - Comité exécutif

- A remplacer dans le Comité Exécutif pour cause de départ ou de mutation :

Le 1er Vice-Président : Colonel EBBESEN (Norvège)  
Le 2° " " : Major FRAEYS (Belgique)  
Membres : Colonel GINTER (Luxembourg)  
: Major de LEEUW (Hollande)

- Soumis à réélection :

Le Président : Chef d'Escadron DEBRUS (France)

Elections :

- Le Chef d'Escadron DEBRUS est réélu président à l'unanimité

- Sont élus : 1er Vice Président Le Major BOVING (Danemark)

Durée du mandat : 1 an (app. art. 10 des Statuts)

2° Vice Président Ct PAIRON (Belgique)

Durée du mandat : 2 ans

Membres : ~~Ct~~ VERECHUUR (Hollande)

Durée du mandat : 2 ans

Lt FISBASCH (Luxembourg)

Durée du mandat : 2 ans

Ct TORBOFN (Suède)

en remplacement du Major BOVING élu Vice Président

~~Vice-Président~~ (durée du mandat : 1 an )

...../....